

# 10 Recommandations



Basez toutes les décisions sur les droits de l'enfant, y compris dans le domaine de la santé (EACH CHARTER). Révisez la Loi sur les droits des patients!



Accordez aux enfants, aux jeunes et aux parents (parents adoptifs, tuteurs, éducateurs, etc.) une voix structurelle dans la détermination des politiques de santé (conseil des enfants, etc.).



Investissez beaucoup plus dans toutes les formes de prévention et donnez la priorité à la prévention à l'ordre du jour politique.



Elaborez dans un Rapport annuel sur l'enfance pour la Belgique avec toutes les données pertinentes sur la santé, la croissance, le développement et la maladie des enfants (déterminez ces données et tous les déterminants de santé pertinents pour les enfants en collaboration avec un groupe d'experts).



Offrez des incitations à court terme pour la collaboration et la connexion intersectorielles.



Assurez une garantie de soins de qualité pour l'enfant grâce à une formation adéquate (interprofessionnelle) sur les enfants en bonne santé, vulnérables et malades, ainsi que grâce à des compétences spécifiques obligatoires pour les enfants et à l'apprentissage tout au long de la vie. Consultez les enfants et les experts sur les compétences spécifiques requises. Rendez ces compétences transparentes et clairement visibles pour les enfants, les parents et les professionnels de la santé.



Reconnaissez que les enfants (chroniquement) malades, les enfants qui ont un départ difficile (comme la prématurité) et/ou qui grandissent dans la pauvreté sont particulièrement vulnérables. Mettez l'accent sur les enfants vulnérables!



Valorisez les professionnels impliqués dans les soins aux enfants, ne les considérez plus comme une annexe ennuyeuse des soins aux adultes.



Constituez dès que possible un groupe d'experts structurel et interfédéral et donnez-leur mandat pour :

- Élaborer un nouveau programme de soins pédiatriques
- Élaborer une proposition de soins plus préventifs et intégrés avec les médecins ONE-K&G-Kaleido, les médecins des CLB et des PSE, les médecins généralistes, psychiatres Infanto-Juveniles, les pédiatres, l'infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie, paramédical(e), ...



Nommez un Ministre National de l'enfant avec des pouvoirs de coordination et de supervision.

Signing partners on March 14<sup>th</sup> 2024



Pediatric Cardiology



Belgian Paediatric Nephrology Society

Belgian working group of Pediatric Rheumatology

Disclaimer

These 10 recommendations cannot be understood correctly without the full Plan Care for the Children and Young Persons. No part of this Recommendations may be reproduced, copied, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means. Either electronically, mechanically or by photocopying, recording or any other means, without the prior written permission of the Belgian Academy of Paediatrics and partners. ©2024